



Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'industrie laitière :

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada fera face à des défis uniques relativement au marché du travail au cours des années à venir, et il en va de même de l'industrie laitière. Quelques-unes des tendances et réalités caractérisant le lieu de travail qui se répercuteront sur l'industrie d'ici à 2029 sont examinées dans le présent rapport.



Aperçu de l'industrie

L'industrie laitière* est un employeur agricole important, mais la saturation du marché intérieur des produits laitiers et l'exposition limitée aux marchés étrangers freineront la croissance de l'industrie au cours des dix prochaines années. La stabilité modérée prévue de la production signale un besoin moindre en main-d'œuvre. Tandis que certaines régions compteront un excédent de travailleurs, d'autres continueront à avoir des difficultés à répondre aux objectifs de production. En conséquence, la pénurie de main-d'œuvre de l'industrie devrait diminuer.

L'industrie laitière comprend les exploitations agricoles dont l'activité principale consiste à traire des bovins laitiers. Bien qu'elle ait perdu environ un tiers de ses travailleurs depuis 2007, l'industrie laitière demeure un employeur agricole important, avec 32 200 travailleurs en 2017, soit 9 % de la main-d'œuvre agricole. L'industrie laitière canadienne est concentrée géographiquement, l'Ontario et le Québec comptant un peu moins du quatre cinquièmes de la main-d'œuvre de l'industrie.

Le marché des produits de l'industrie laitière est principalement intérieur, avec une exposition limitée aux marchés étrangers. La saturation du marché limitera la croissance de l'industrie, ce qui réduira la demande de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie. Cependant, on prévoit également une diminution de l'offre de main-d'œuvre pendant cette période, ce qui signifie que les producteurs laitiers de certaines régions continueront d'éprouver des difficultés à trouver suffisamment de travailleurs.

Contrairement aux industries dont la production est plus saisonnière, l'industrie laitière a un besoin constant de travailleurs, en toute saison. Par conséquent, l'industrie est principalement

*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porc; 11) fruits de verger et vigne.

Coup d'œil sur l'industrie laitière

En 2017 :

- Emploie 32 200 personnes
- 1 200 emplois non pourvus
- 148 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029 :

- 3 000 travailleurs canadiens disponibles en moins
- 34 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 1 000 emplois de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles

soutenue par des travailleurs canadiens, les travailleurs étrangers ne représentant que 1,6 % de la main-d'œuvre. Cette proportion est inférieure à la moyenne de 17 % pour l'ensemble du secteur agricole, et bien inférieure aux taux observés dans des industries comme l'industrie des fruits de verger et de la vigne ou des fruits de champs et légumes, où les taux sont respectivement de 52 % et 43 %.



Tendances de la production

L'industrie laitière a connu une saine croissance au cours des dernières années, mais sa production restera limitée en raison de la saturation du marché. Cette tendance, associée aux gains de productivité, limitera le nombre de travailleurs requis par l'industrie.

La tendance en faveur d'une consolidation de l'industrie a réduit le nombre d'exploitations laitières de plus de la moitié depuis 1997.

L'industrie a connu des gains de productivité importants, ce qui a accru son niveau de production. Depuis 2007, la production de l'industrie laitière a enregistré des gains annuels moyens de 1,7 %. Cette croissance de la production a néanmoins été lente par rapport au reste du secteur agricole. Cela reflète la demande limitée du marché pour les produits laitiers. La production laitière canadienne se limite, dans une large mesure, au marché intérieur, et la demande de produits laitiers par habitant a progressivement diminué dans l'ensemble du pays.

Ces tendances, à savoir l'amélioration de la productivité des exploitations et la demande limitée de produits laitiers, ont entraîné un déclin du nombre de travailleurs requis par l'industrie laitière. De fait, depuis 2007, la demande de main-d'œuvre dans l'industrie laitière a diminué en moyenne de 2,9 % par année.

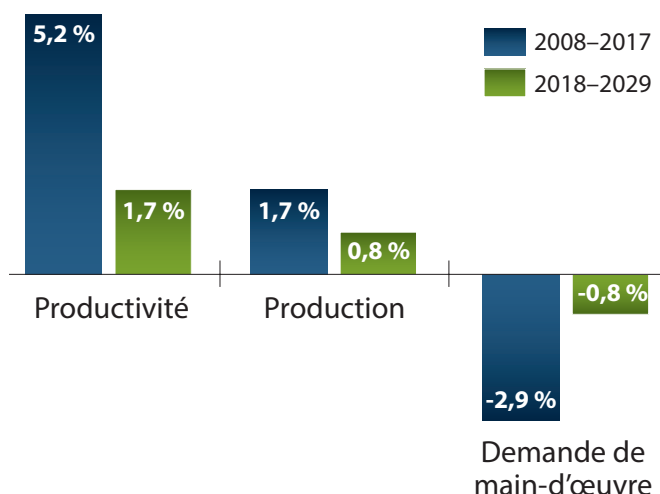
Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre au cours de la prochaine décennie. La saturation du marché intérieur des produits laitiers devrait limiter la hausse de production de l'industrie à 0,8 % par an. Il s'agit de la prévision la plus faible du secteur agricole en ce qui concerne la production. Entre 2018 et 2029, la stabilisation prévue de la production, combinée à la hausse continue de la production par travailleur, entraînera une baisse du nombre de travailleurs requis par l'industrie d'en moyenne 0,8 % par année.

POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- En 2018, **42 %** des producteurs laitiers n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin, comparativement à 47 % pour l'ensemble du secteur agricole.
- **35 %** des producteurs laitiers s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 19 % prévoient une baisse.

Tendances relatives à la productivité, à la production et à la demande de main-d'œuvre

(variation annuelle moyenne en pourcentage)



Prévisions du marché du travail

Même si le secteur agricole fera face à d'importants défis en matière de main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie, les producteurs laitiers devraient profiter du marché du travail le plus équilibré de tout le secteur.

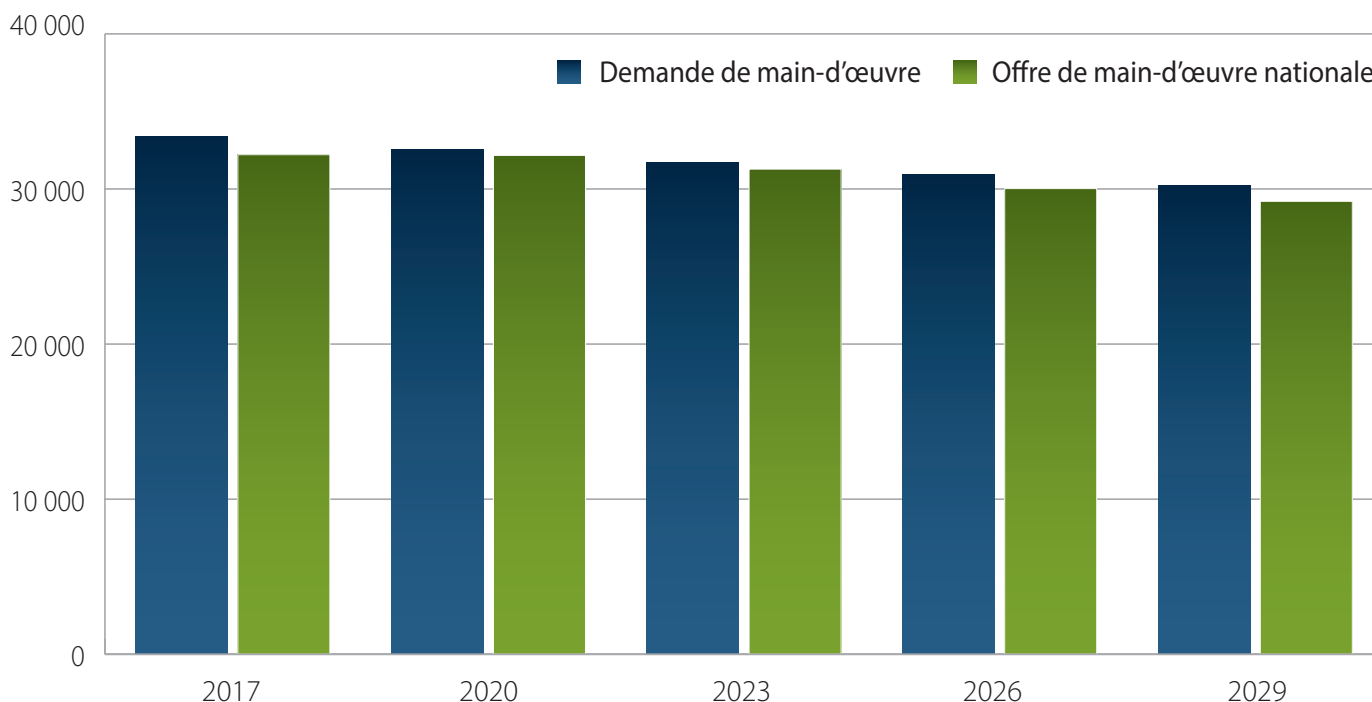
Au cours de la période de prévision, le nombre de travailleurs requis par l'industrie laitière devrait passer de 33 400 en 2017 à 30 200, soit une baisse de 0,8 % par an.

Au cours de la même période, l'offre de main-d'œuvre canadienne devrait également diminuer, passant de 32 200 à 29 200 travailleurs.

Par conséquent, le nombre d'emplois dans les exploitations laitières qui ne pourront être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne devrait diminuer à 1 000 d'ici 2029.

En d'autres termes, pour réaliser son potentiel de production d'ici 2029, l'industrie aura besoin de 1 000 travailleurs de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles. Malgré les défis que cela représente, les producteurs laitiers bénéficieront du marché du travail le plus équilibré de tout le secteur agricole. À titre de comparaison, l'industrie laitière peut s'attendre à une pénurie de main-d'œuvre équivalant à 3 % de ses besoins totaux en main-d'œuvre, alors que le déficit de travailleurs dans le secteur agricole pourrait atteindre 32 %.

La pénurie de main-d'œuvre est modérée dans l'industrie laitière



Tendances régionales

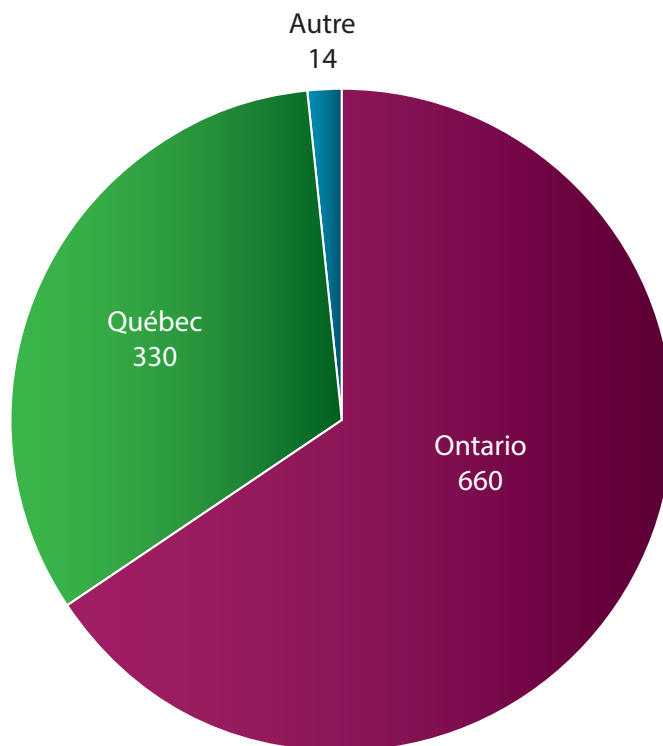
Même si les prévisions du marché du travail de l'industrie laitière dans son ensemble sont relativement stables, le nombre de travailleurs disponibles variera grandement d'une région à l'autre.

On observera ainsi de grandes différences entre les provinces. Par exemple, en 2029, l'Ontario connaîtra un déficit de 660 travailleurs, soit 7 % de la main-d'œuvre totale requise par l'industrie laitière dans cette province. Les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan connaîtront également une pénurie équivalant à 14 % de la main-d'œuvre totale requise dans cette région. À l'opposé, l'Île-du-Prince-Édouard, qui réunissait 1 % de l'ensemble des travailleurs de l'industrie laitière en 2017, affichera un excédent de 260 travailleurs en 2029.

Le Québec, le plus important employeur de l'industrie, bénéficiera d'un marché du travail équilibré avec un déficit de 330 travailleurs. Ce nombre équivaut à 2 % de la main-d'œuvre totale requise dans l'industrie laitière de la province.



Nombre d'emplois à risque au sein de l'industrie d'ici 2029



Tendances démographiques

L'offre de main-d'œuvre intérieure de l'industrie laitière a déjà chuté de façon importante au cours des dernières années, en raison d'une augmentation des départs à la retraite. Cette tendance devrait se poursuivre en 2029, mais comme de nombreux départs à la retraite se sont déjà concrétisés, l'industrie sera moins durement touchée par la retraite au cours de la prochaine décennie. Plus du tiers de la main-d'œuvre actuelle (34 %) devrait prendre sa retraite au cours de la période de prévision, ce qui est la plus faible part dans l'ensemble du secteur agricole. En comparaison, 37 % de l'ensemble de la main-d'œuvre agricole prendra sa retraite d'ici 2029.



Répercussions financières

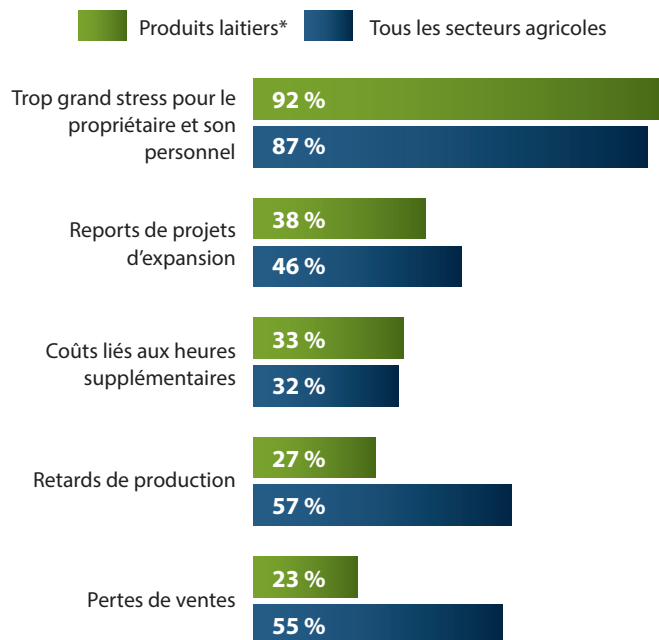
Bien que l'industrie laitière soit moins touchée par la pénurie de main-d'œuvre que d'autres dans le secteur agricole, le manque de travailleurs a tout de même une incidence sur la rentabilité et la capacité de croissance de l'industrie.

En 2017, 1 200 postes n'ont pu être pourvus dans l'industrie. Cela correspondait à 3,8 % du nombre total de travailleurs requis, ce qui est inférieur à la moyenne de 5,4 % de l'ensemble du secteur agricole.

Les répondants au sondage de l'industrie laitière ont mentionné un certain nombre de problèmes découlant de la pénurie de main-d'œuvre. Parmi les producteurs laitiers qui ont rapporté des pénuries de main-d'œuvre, plus de neuf répondants sur dix (92 %) ont signalé un stress excessif pour le propriétaire et les autres employés, comparativement à seulement 87 % des répondants du secteur. Le deuxième problème, cité par 38 % des répondants, a été le report de projets d'expansion dû au manque de main-d'œuvre.

Les pertes de ventes, signalées par 23 % des répondants, sont moins courantes. Par conséquent, on estime que les pénuries de main-d'œuvre ont coûté à l'industrie laitière 2,2 % des ventes en 2018, ce qui correspond à une part des ventes relativement faible par rapport à celles rapportées par les autres industries du secteur agricole. Seule l'industrie de la volaille et des œufs a affiché un plus

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*Selon les réponses de 48 producteurs laitiers qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

faible pourcentage de ventes perdues en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Pour l'industrie laitière, ces pertes représentent tout de même 148 millions de dollars.



Défis liés à la main-d'œuvre

Bien que l'industrie laitière soit moins vulnérable que d'autres industries agricoles à certains des principaux problèmes liés à la main-d'œuvre, il n'en reste pas moins que le recrutement de travailleurs qualifiés demeure un défi majeur.

Si de nombreuses industries agricoles éprouvent des difficultés à trouver et à maintenir en poste les travailleurs, l'industrie laitière se heurte à des défis qui lui sont propres, notamment les longues heures de travail, une rémunération insuffisante par rapport à d'autres secteurs et la pénurie de travailleurs qualifiés et expérimentés.

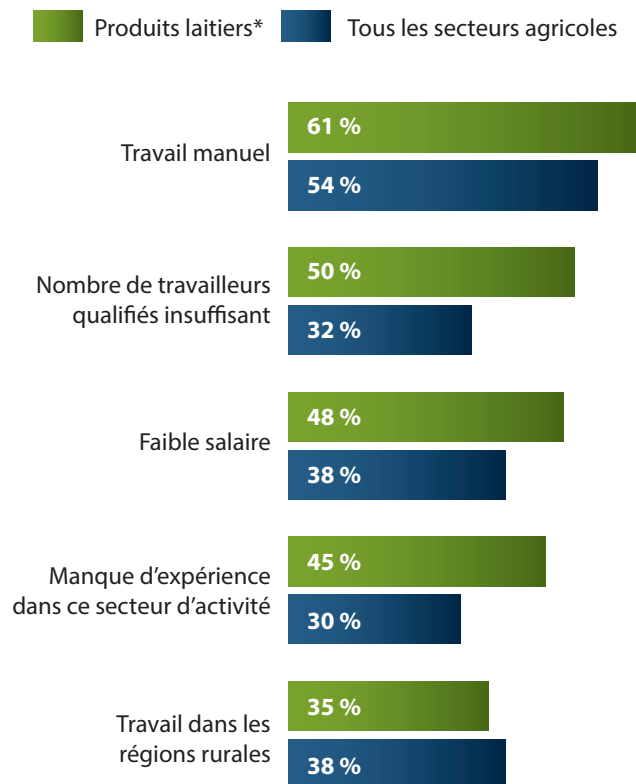
Cependant, l'industrie profite aussi de plusieurs avantages, tels que la faible saisonnalité et l'emplacement moins éloigné des activités, ce qui la rend plus attrayante pour les travailleurs.

Recrutement de travailleurs

Les employeurs de l'industrie laitière sont touchés par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que rencontre le secteur agricole partout au pays. Toutefois, l'industrie est unique à différents égards. Par exemple, les producteurs laitiers ont plus de difficulté à trouver des travailleurs qualifiés. La moitié des répondants de l'industrie laitière ont indiqué que la pénurie de travailleurs qualifiés représentait un obstacle au recrutement, qui est la plus forte proportion parmi les industries agricoles. Par ailleurs, les producteurs laitiers étaient davantage confrontés à un manque de compréhension de l'agriculture, 29 % d'entre eux l'indiquant comme un obstacle au recrutement, comparativement à seulement 20 % des employeurs des industries agricoles.

Sur une note positive, les producteurs laitiers étaient moins susceptibles de déclarer que la saisonnalité du travail constituait un obstacle au recrutement. Plus précisément, moins d'un répondant sur cinq (17 %) de l'industrie laitière a indiqué que les candidats ne se souciaient pas de la nature saisonnière du travail, comparativement à 43 % des producteurs de l'ensemble de l'industrie.

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



*Selon les réponses de 143 producteurs laitiers.



Maintien en poste des travailleurs

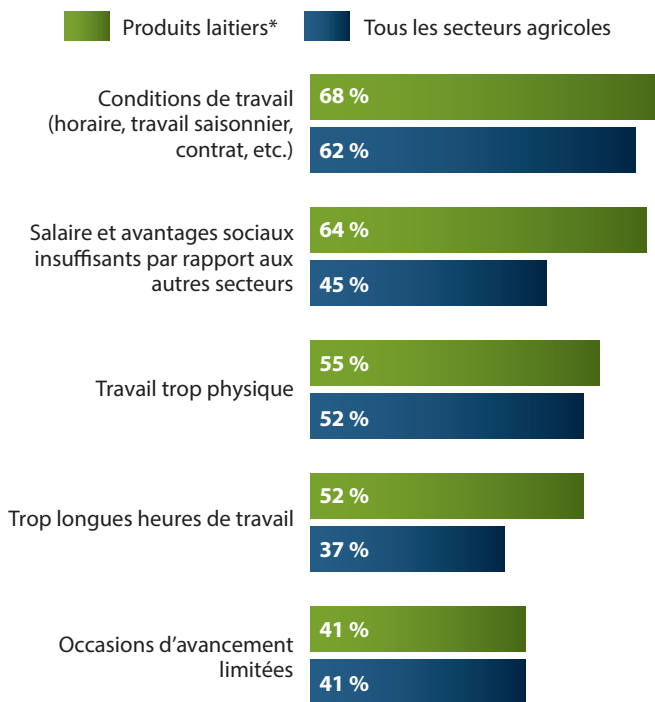
Les producteurs laitiers ont beaucoup moins de difficulté à maintenir en poste les travailleurs. L'industrie a non seulement le plus faible taux de roulement involontaire parmi les industries agricoles, soit 0,2 % (comparativement à la moyenne nationale de 2,5 %), mais elle affiche également le plus faible taux de roulement volontaire, soit 1,3 %, comparativement à la moyenne nationale de 10,3 %.

L'insuffisance de la rémunération par rapport aux autres secteurs est l'une des principales difficultés de maintien en poste des travailleurs de l'industrie, plus de trois producteurs laitiers sur cinq (64 %) la citant comme un obstacle au maintien en poste, comparativement à 45 % des producteurs dans l'ensemble du secteur agricole. Les longues heures de travail représentent une autre difficulté importante pour 52 % des producteurs laitiers. Cette proportion est parmi les plus élevées de l'industrie.

L'éloignement des activités pose moins de problèmes pour cette industrie que pour d'autres industries agricoles. Du reste, seulement 14 % des producteurs de l'industrie laitière ont déclaré que la variabilité des heures nuisait à leurs efforts de maintien en poste des travailleurs, par rapport à 24 % de tous les employeurs agricoles.



Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 142 producteurs laitiers.

Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie laitière aura plus de difficulté à pourvoir les postes de gestionnaire agricole, lesquels comprennent les propriétaires exploitants et les gestionnaires d'exploitation salariés. Cette catégorie professionnelle, qui représente 58 % de la main-d'œuvre actuelle de l'industrie, devrait combler presque entièrement le déficit de travailleurs d'ici 2029.

Alors que l'on prévoit un excédent de travailleurs disponibles d'ici 2029 pour tous les autres emplois de l'industrie laitière—y compris les ouvriers agricoles spécialisés dans l'élevage, les ouvriers agricoles polyvalents et tous les autres postes—, 1 500 emplois de gestionnaire en agriculture devraient demeurer non pourvus en raison d'une pénurie de travailleurs canadiens qualifiés.



Conclusion

La pénurie de main-d'œuvre diminue dans l'industrie laitière, ce qui en fait l'un des marchés du travail les plus équilibrés du secteur agricole. L'industrie connaîtra cependant des défis liés à la main-d'œuvre au cours de la prochaine décennie.

Alors que l'offre de main-d'œuvre canadienne s'amenuisera dans l'industrie laitière au cours des prochaines années, la demande de main-d'œuvre dans l'industrie diminuera légèrement plus rapidement en raison d'une exposition limitée sur les marchés étrangers en progression, combinée à la stagnation de la demande intérieure et au maintien de gains de productivité notables.

Par conséquent, le déficit de travailleurs de l'industrie reculera pour passer à 1 000 travailleurs d'ici 2029, ce qui correspondra à seulement 3 % de la demande, et le marché du travail de l'industrie laitière sera le plus équilibré du secteur agricole. L'industrie bénéficie également d'une faible saisonnalité et de taux de roulement et de départ à la retraite inférieurs à la moyenne.

L'industrie laitière devra tout de même faire face à des défis en matière de main-d'œuvre :

- Les longues heures de travail et les coûts connexes liés aux heures supplémentaires pourraient compliquer la tâche des employeurs qui souhaitent retenir leurs travailleurs et gérer les coûts de main-d'œuvre.
- Les travailleurs possédant les compétences et l'expérience appropriées demeureront trop peu nombreux, et une formation plus encadrée pourrait éventuellement résoudre ce problème.
- La variabilité régionale de la main-d'œuvre semble indiquer que des pénuries de main-d'œuvre importantes toucheront certaines provinces, en particulier l'Alberta et la Saskatchewan.

Pour continuer de prospérer au cours des années à venir, il sera essentiel pour l'industrie laitière, l'un des plus importants employeurs du secteur agricole, de relever ces défis liés à la main-d'œuvre.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande** envergure menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgrilMT.ca.

À propos du CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRIcarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Manitoba: Stephanie Cruickshanks, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue et Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

Tél. : 613-745-7457
Courriel : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © CCRHA, 2019

Références photographiques : Alberta Milk, Lydia Schouten, BCAC.